

Interpellation écrite du 30 mars 2021 de Mmes et MM. Nicolas Ramseier, Maxime Provini, Patricia Richard, Vincent Latapie, Alia Meyer, Alain de Kalbermatten, Olivier Gurtner, Rémy Burri et John Rossi: «Pour une mobilité électrique en Ville de Genève».

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers administratifs,

Nous souhaitons vous poser une série de questions liées à la mobilité électrique en Ville de Genève.

En effet, suite à l'adoption en 2017 de la révision de la loi sur l'énergie au niveau fédéral ainsi qu'à la mise en place de la stratégie énergétique 2050, il nous paraît essentiel que la Ville de Genève fasse également preuve d'ambition et se dote d'un vrai plan en matière de mobilité électrique.

La mobilité électrique offre de nombreuses solutions concrètes. Elle permet de réduire les émissions de CO₂, de polluants et de bruit dus aux transports. Elle contribue ainsi à une mobilité plus respectueuse de l'environnement et à une meilleure qualité de vie dans les villes et les communes.

Les spécialistes sont quasi unanimes: la mobilité électrique est en train de connaître un fort développement et sa part de marché sur le segment des véhicules neufs est en progression. Les villes et les communes ont tout intérêt à anticiper en créant les conditions-cadres nécessaires, par exemple par la mise en place d'infrastructures de recharge dans les espaces publics et privés.

Le Canton de Genève s'est d'ailleurs déjà fixé comme objectif d'avoir plus de 10% de véhicules électriques en 2030. A nos yeux, la Ville de Genève se doit d'être proactive et de collaborer avec le Canton afin d'accompagner ce changement de paradigme si elle veut être à la hauteur des enjeux de ce siècle.

Aujourd'hui le nombre de places de recharge électrique est insuffisant en Ville de Genève tant pour les habitants que pour les pendulaires. Par exemple, la Gérance immobilière municipale (GIM) ne met pas franchement à disposition des places adaptées pour les locataires. La Ville de Genève possède de nombreuses places en extérieur, or aucun projet sérieux pour l'installation de bornes de recharge n'a été entrepris. Seule la Fondation des parkings met à disposition des places adaptées, or elles sont en nombre insuffisant. Ces éléments n'encouragent pas assez l'utilisation de véhicules électriques, ni la population à entamer une transition vers l'électrique lors de l'achat d'un nouveau véhicule.

Nous prions donc le Conseil administratif de bien vouloir:

- Nous dire s'il est possible d'établir un bilan complet et détaillé de la Fondation des parkings dans le but, notamment, de savoir quelles places pour voitures pourraient être converties en places pour voitures électriques.
- Nous dire s'il est possible d'établir un bilan complet et détaillé des places pour véhicules électriques mises à disposition par la GIM dans un but analogue à celui cité juste au-dessus.

- Nous dire s'il est possible d'établir un bilan complet et détaillé des places pour véhicules électriques mises à disposition par la Ville dans les zones bleues, à macaron et des horodateurs, dans un but identique à ceux cités jusqu'ici.
- Nous dire s'il est possible d'établir avec la Fondation des parkings une feuille de route afin de convertir des places actuelles et d'aménager des nouvelles places pour atteindre un taux de 30% de places équipées pour véhicules électriques à l'horizon 2030.
- Nous dire s'il est possible de mettre à disposition à tarif préférentiel toutes les places disponibles destinées aux voitures électriques afin d'encourager ce mode de transport.
- Nous dire s'il est possible de demander un soutien auprès de la Confédération, comme cela a déjà été fait dans d'autres communes.